



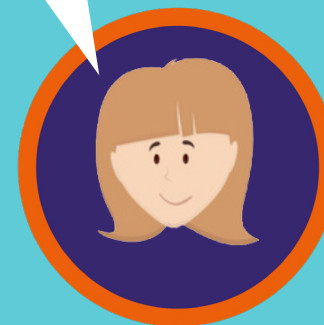
DÉFI Pro « Recrutez, formez, intégrez plus facilement vos salariés en contrat de professionnalisation expérimental »

Mon projet est validé, suivi et évalué par mon conseiller OCAPIAT



Avec **DÉFI Pro**, je suis accompagnée par un expert, financé directement et à 100 % par OCAPIAT, dans mon projet d'intégration de nouveaux contrats de professionnalisation de 6 à 36 mois*.

Je peux ainsi construire et réaliser la formation interne au plus près des besoins de compétences de mon entreprise.



Entreprise < 11 salariés
PLAN DE DÉVELOPPEMENT
DES COMPÉTENCES



* Public nouvelle chance :

Jeunes de 16 à 25 ans non détenteurs d'une qualification équivalente au baccalauréat et non titulaires d'un diplôme de l'enseignement technologique ou professionnel. Personnes inscrites depuis plus d'un an sur la liste des demandeurs d'emploi.

Bénéficiaires de minima sociaux : du Revenu de solidarité active (RSA), de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS), de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH). Personnes ayant bénéficié d'un Contrat unique d'insertion (CUI)